
V. Conseil supérieur de l'I. P.

La session s'est ouverte le 20 janvier 1921 sous la présidence de M. L. Bérard, Ministre de l'Instruction publique, qui, après avoir prononcé l'éloge du regretté Recteur Poincaré, a, dans un discours fréquemment applaudi, insisté sur la nécessité de revenir sur les réformes de 1902 et de donner, sans tarder, à l'Enseignement secondaire une orientation qui, tout en tenant compte des besoins de l'heure actuelle, lui conserve son caractère propre.

Les projets de décrets qui ont été soumis au Conseil supérieur n'offrent pas d'intérêt particulier pour les professeurs de mathématiques : ils sont relatifs à la licence ès lettres, dont la réforme avait été adoptée à la

dernière session, à la limite d'âge — ramenée de 24 à 22 ans — pour le concours d'entrée à l'Ecole de Sèvres, à la création d'une agrégation de philosophie pour l'Enseignement secondaire féminin, aux brevets de l'Enseignement primaire, et aux conditions de nomination des Inspecteurs primaires.

A. GRÉVY.
